



Paris, le 31 août 2010

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création du Conseil de Coordination de la Dermatologie (CCD), né de la volonté de la SFD (Société Française de la Dermatologie), du SNDV (Syndicat National des Dermatologues Vénérologues), de la FFFCEDV (Fédération Française de Formation Continue et d'Evaluation en Dermatologie-Vénérologie) et du CEDEF (Collège des Enseignants en Dermatologie de France), afin de représenter conjointement la spécialité de Dermatologie.

Dans le cadre notamment de la réforme des soins et de l'organisation des spécialités, ces quatre instances ont souhaité rassembler leurs savoir-faire en dermatologie, et proposer aux décideurs que vous êtes un interlocuteur unique et central pour répondre à vos questions et alimenter vos réflexions. Cette mise en commun permet à chaque instance de conserver, par ailleurs, sa spécificité dans les domaines qui lui sont propres.

Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire concernant ce nouveau Conseil. Vous trouverez ci-dessous nos coordonnées:

**Conseil de Coordination de la Dermatologie**

Maison de la Dermatologie  
25 rue de la Boétie, 75008 Paris  
Tél. : 01 49 70 43 30 - Fax : 01 49 70 44 00

Dans l'attente d'un prochain échange, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

**Société Française de la Dermatologie**

Pr. Pierre WOLKENSTEIN

**Fédération Française de Formation Continue  
et d'Evaluation en Dermatologie-Vénérologie**

Dr. Philippe BEAULIEU

**Syndicat National des  
Dermatologues Vénérologues**

Dr. Georges REUTER

**Collège des Enseignants en  
Dermatologie de France**

Pr. Marie-Sylvie DOUTRE